

Recension

International Organization for Standardization (ISO). (2023). Plain language - Part 1: Governing principles and guidelines. Norme ISO 24495-1:2023

Émilie Michaud, réd. a., M. A.
Groupe Rédiger, Université Laval

En juin 2023, après plusieurs années de travail, la première partie de la norme sur le langage clair et simple a vu le jour. À l'heure actuelle, seule la partie 1 est publiée.

La norme internationale sur le langage clair (ci-après « la norme ») établit les lignes directrices de la communication écrite. Les principes qui y sont mentionnés se veulent universels et ils font l'objet d'un consensus. Pour en arriver à un tel résultat, une cinquantaine d'experts se sont réunis.

Les trois organismes constitutifs de la Fédération internationale sur le langage clair ont joué un rôle prépondérant dans le groupe de travail. À ces experts de la langue et du milieu juridique s'est ajouté l'*International Institute for Information Design*. Appuyé par des données empiriques, le travail des experts a permis la création d'une norme plutôt concise.

La norme est structurée autour de 4 principes, ou lignes directrices, qui encadrent la rédaction en langue claire et simple (p. 3). Elle précise que l'emploi de la langue claire et simple apporte son lot de bénéfices aux organisations (« Extensive studies have shown that writing in plain language saves time or money (or both) for readers and organizations », p. v¹). En ce sens, nous comprenons qu'elle est destinée aux écrits professionnels.

Puisque le travail du comité d'experts s'appuie sur des données empiriques, nous nous sommes demandée si le contenu de la norme intégrait les connaissances rédactologiques actuelles. Nous avons recensé quelques points forts et quelques manquements.

Points forts

1. La norme intègre les principes du design : « 5.2.3 Use information design techniques that enables readers to find information » (p. 5).
2. Elle fait référence aux besoins des utilisateurs-lecteurs : « 5.1.3 Identify the readers' purpose » (p.4).
3. L'apport des sciences cognitives apparaît : le premier principe énoncé est celui d'information pertinente (p.3), on y retrouve la notion d'image mentale (« Select words that prompt a mental image for readers », p.7).
4. L'idée de connaissance du lecteur et de la fabrication d'inférences est évoquée : la norme suggère d'utiliser l'information déjà connue du lecteur (« familiar to readers », p.7, « already know », p.5) ou de la répéter (« previously mentioned », p.7).
5. Elle s'intéresse à ce qui se passe avant l'écriture, pendant l'analyse du mandat : « This principle focuses on what authors should do before they start drafting » (p.3).

Manquements

1. Quelques répétitions ont été repérées : « consistently formatted headings » (p. 6)/« Use consistent headings » (p. 6).
2. L'exemplification est inconsistante. Dans certains cas, les exemples étaient plutôt des remarques générales : « EXAMPLE 1 In English, readers often expect the subject-verb-object pattern » (p. 7) ; dans d'autres des illustrations très précises des principes évoqués : « EXAMPLE 3 Using 'the Council' instead of 'the Council on Equal Opportunities' » (p. 7).
3. L'exemplification était absente par endroit : « Avoid sentence structures than can be interpreted in more than one way » (p. 7). il n'y a aucune explication quant aux risques associés à de telles pratiques ni de définitions de « problème d'interprétation ».
4. Des incohérences existent entre ce qui est prescrit et ce qui est appliqué : « EXAMPLE 3 In English, using the personal pronouns 'you' and 'your'. NOTE This document does not use 'you' and 'your' because International Standards use an impersonal tone » (p. 7).
5. Certaines équivalences nous semblaient fautives : « Help readers understand what is happening and who is doing what EXAMPLE 4 In English, using the active voice whenever possible, unless there is a specific reason to use the passive » (p. 7). Le fait de poser le contexte (« who is doing what ») ne signifie pas forcément d'utiliser la voie active.

6. Le vocabulaire polysémique et les risques liés à leur traduction soulèvent des questions : la différence entre ton (« If readers interpret a document's tone as respectful », p. 8), tournure de phrase (« International Standards use an impersonal tone », p. 7), plume (« give the document a good rhythm », p. 8) et registre de langue (« use grammar, [...] that readers accept as appropriate », p. 8).

Enfin, même si certaines limites sont dites intentionnelles (p. 1), nous n'entrevoions pas les raisons derrière l'absence de bibliographie, qui viendrait combler les esprits curieux souhaitant approfondir certaines notions, et viendrait supporter l'introduction qui mentionne les « extensive studies » ou les « most recent research » (p. v).

La ligne entre volonté de prodiguer des conseils concrets et nécessité d'aller plus loin dans la compréhension du lecteur donne lieu à un texte qui manque de clarté, ce que nous trouvons plutôt ironique étant donné que la norme se veut la base d'un texte clair.

Notes de fin

1. Au moment de la rédaction, nous n'avions accès qu'à la version anglaise, les exemples sont donc en anglais. Si une traduction en français est proposée, elle est entièrement de notre ressort.

Bibliographie

International Organization for Standardization (ISO). (2023). *Plain language - Part 1: Governing principles and guidelines*. Norme ISO 24495-1:2023.